Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

La Bernache cravant

Journal municipal

Juin 2022 **Année 9, nº 5**

Mot de la mairesse

Bonjour,

Élection 2022

Ça y est, nous sommes présentement en période d'élection pour combler le poste resté vacant depuis le début de l'année. Bonne nouvelle, nous avons deux candidats intéressés à se joindre aux membres du Conseil déjà en place. Nous vous invitons tous à voter en espérant que le taux de participation sera aussi élevé qu'en 2017. Nous souhaitons la meilleure des chances à chacun des candidats.

Forum 2022.

Nous vous invitons à réserver le 20 août 2022, en après-midi, pour assister à un forum de discussions, à la salle communautaire de l'Île. L'invitation officielle, les demandes d'inscription et les modalités de la rencontre vous seront transmises vers le 15 juillet. Voici les quatre sujets retenus :

1. L'hiver à l'île.

Vivre sur l'île en hiver c'est tout un défi. Nous sommes presque 6 mois sans traversier, sans chemins carrossables, à réussir à vivre dans un environnement particulier, avec une population réduite, mais qui augmente tout de même depuis quelques années et loin de nos amis, de notre famille et des ressources de base. Nous avons jugé que ce sujet méritait d'être exploité.

2. Habitation et vieillir à l'île

Le comité qui analyse le projet de multilogement jettera les bases de discussion sur les différentes possibilités qui pourraient être exploitées, en habitation et en maintien à domicile.

3. Autonomie alimentaire.

Le sujet est en développement. Il portera entre autres sur les potagers communautaires et individuels, d'achats regroupés, et de recherches d'information. La base de discussion sera documentée par Luce Provencher.

4. Gestion des paysages .

Un comité composé de 2 membres du Conseil et de 3 membres du CCU . Ces discussions serviront à alimenter un prochain guide sur nos paysages . Notamment, nous allons traiter de préservation des vues sur le fleuve, de préservation du caractère bio de l'île, de maintenir notre île verte, d'anticiper les changements climatiques, les risques d'incendie, la préservation de la recharge en eau de surface , les changements et la gestion de la forêt.

Musée de la Station du phare de l'île :

Nous sommes en discussion avec M. Jean Cloutier pour l'acquisition d'une partie de son exposition à la Station du phare, notamment ses maquettes. Notre but est de maintenir le volet muséal au phare. Les discussions vont bon train et nous vous ferons part des détails lorsque l'entente sera finalisée.

Je vous souhaite un bel été. Au plaisir de vous rencontrer sur l'île.

Louise Newbury, mairesse

Dans ce numéro :

Mot de la mairesse	*1*
Décisions du Conseil du 14 mai 2022	2
Questions au conseil du 14 mai 2022	*3*
Centre de récupération: procédure de triage pour les citoyens	*4*
Rapport sur la formation obligatoire des élu(e)s	*5*
Élection partielle : présentation des 2 candidats	*6-7*
Offres d'emploi pour le camp de jour	8
Avis public: dérogation mineure	9
Le coin des bibliophiles	10
Appel de candidatures: comité bibliothèque	11
À votre agenda	*12*

Services municipaux
Direction générale
Denis Cusson
Comptabilité
Martine Girard
Voirie d'été
Collecte des ordures
Denis Legault
Bibliothèque
Louise Alain
Centre de récupération
Keaven-Yannick Desrochers
Michelle Dionne

Inspectrice en bâtiment et en environnement
Julie Lemieux
Tél.: 418-867-2485 poste 251
Courriel : jlemieux@mrcrdl.quebec

Agent de développement rural
Gérald Dionne jr.
Tél.: 418-551-8423
Courriel : gdionne@mrcrdl.quebec

Service de santé
***Jocelyne Ouellet**, inf. - **Judith Dumais**, inf.*
Premiers répondants
André-Pierre Contandriopoulos, Sylvie Desrosiers, Gérald Dionne jr, Alice Kieran, André Malo, Denis Michaud, Louise Newbury, Luce Provencher, Gail Richardson, Bastien Vézina
Téléphone : ***418-898-2248***
418-863-2941 *(cell)*
Dispensaire
6001, chemin de l'Île
Urgence : 9-1-1

Séance du conseil du 14 mai 2022

Les décisions du conseil

◊ Appui de la Municipalité à la Ville de Rivière-du-Loup pour un projet de marché public ;
◊ Adoption d'un emprunt au montant de 83 900 $ auprès de Desjardins entreprises pour le refinancement du Centre communautaire (règlement 151) et d'un emprunt de 70 000 $ pour les travaux de restauration des toitures du bureau municipal et du hangar (règlement 192) à des taux de 4,74 % pour chaque emprunt ;
◊ Embauche de Me Rino Soucy pour représenter la Municipalité dans une requête en Cour Supérieure inscrite par M. Alain Roy et Mme Micheline Morin ;
◊ Dépôt de quatre avis de motion et de quatre projets de règlements sur les thèmes suivants: les entrées charretières, l'occupation du domaine public, modification au règlement sur la tarification des permis, modification au règlement sur les permis et certificats ;
◊ Appui à M. Claude Daoust pour sa réclamation auprès du ministère des Transports du Québec pour des dommages subis dans le stationnement de l'héliport de Cacouna ;
◊ Adoption de modifications aux frais de déplacement et de représentation des personnes élues ou employées municipales dans le cadre de leur travail ;
◊ Nomination de M. Keaven-Yannick Desrochers comme membre du CCU;
◊ Nomination de Mme Michèle Giresse comme présidente du CCU et Mme Louise Newbury comme secrétaire du CCU;
◊ Adoption des demande de permis de M. Jacques Fraser, Mme Gabrielle Kègle-Provencher et M. Keaven-Yannick Desrochers ;
◊ Fixation de la date pour traiter la demande de dérogation mineure de M. Daniel Melançon au 11 juin 2022 ;
◊ Autorisation à la Corporation de la Culture et des Loisirs pour faire l'usage du Pavillon Lindsay et du Centre communautaire pour les activités du camp de jour pour les jeunes ;
◊ Nomination de Mme Luce Provencher pour représenter la Municipalité auprès du Réseau Biblio (CRSBP) ;
◊ Adoption des dépenses du mois de mai au montant de 121 351,16 $.

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens (suite)

(suite de la page 3)

bution des parents. Les postes sont annoncés à divers endroits, dont au Cegep.

Q. : Est-ce que le camp de jour est accessible aux enfants des résidents de l'île ?
R. : La tarification est à deux niveaux : tarif résident et tarif visiteur.

Q. : Peut-on avoir les détails de la poursuite de M. Roy ?
R. : L'inspectrice de la MRC a refusé un permis de construire sur un lot au Bout-d'en-Bas. C'est une question de droit acquis ou non. M. Roy demande qu'un jugement soit rendu pour obliger le transfert de la demande de permis vers le CCU. La Municipalité n'a pas d'autres choix que de faire appel à un avocat dans ce dossier.

Mme Michelle Dionne :
Q. : Qu'est que voulait dire M. Méthé dans son rapport sur Inter-Rives, je ne comprenais pas le contenu ?
R. : C'est un rapport de la Société Inter-Rives sur les variations de la marée qui démontre les manques en navigation. Ce rapport est fait dans le cadre de la demande pour l'obtention d'un petit bateau.

M. Claude Daoust :
C. : Remerciement pour l'appui donné par le conseil.

Mme Michelle Dionne :
C. : Remerciement pour l'exposition des œuvres de M. Jean-Bernard Ouellet.

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Sept personnes sont présentes. Voici les questions et les interventions des personnes présentes.

M. Claude Daoust :
C. : En ce qui concerne le colloque, le thème 1 « L'hiver à l'île. Vivre sur l'île en hiver c'est tout un défi », me fait un peut sourire. Si on veut attirer des gens ce n'est vraiment pas un bon moyen.

Q. : Le comité sur les paysages est-il en action maintenant ?
R. : La première rencontre du comité est demain. Le comité va préparer un document préliminaire qui servira de base de discussion lors du colloque. Ces discussions serviront par la suite à alimenter la réflexion des membres du comité lors de la réalisation d'un guide sur le paysage.

Mme Alice Kieran :
Q. : Qu'est-ce qu'on fait pour obtenir le branchement individuel à l'internet haute vitesse ?
R. : Bell va nous informer lorsque cela sera prêt. Une autre équipe viendra faire le branchement.

Mme Michelle Dionne :
Q. : Y a-t-il un suivi sur la circulation sécuritaire sur le quai ?
R. : Est-ce que la Société Inter-Rives a réfléchi sur cette question, le déplacement des wagonnettes ? À la suite d'une vérification auprès de la SIR, on nous confirme que des suggestions ont été faites, dans ce sens, à la STQ.

Q. : Où la municipalité en est-elle sur la question de l'environnement ?
R. : Tout ce que l'on touche fait partie de l'environnement sans qu'il y ait nécessairement un dossier précis. Par exemple, nous l'abordons dans les dossiers habitation et paysages.
(Luce Provencher) - Charles Méthé et Luce Provencher travaillent sur une règlementation de contrôle des pesticides.
À la Corporation de gestion et de développement touristique on réfléchit sur un affichage clair, à remettre aux les visiteurs, en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles.

Q. : Quels sont les objectifs du conseil relativement au colloque ?
R. : L'objectif du colloque est d'échanger avec les résidents sur certains sujets dans le but d'alimenter les réflexions du Conseil.

M. Guy Langelier :
C. : L'état de la Route du Quai à L'Isle-Verte est en très mauvais état, il y a des risques de bris aux véhicules.
R. : La Route du Quai est maintenant la route collectrice pendant la saison du traversier et c'est la Route Grandmaison qui l'est durant le service d'hélicoptère. Ces routes sont sous la responsabilité du MTQ. Nous savons que ce n'est pas dans la programmation des travaux du MTQ pour l'instant mais nous allons nous en informer puisqu'il y a une rencontre le 31 mai entre la MTQ et les municipalités.

Mme Hélène Dionne :
Q. : J'ai eu une autorisation pour installer une toilette sèche au camping. Quelles sont les procédures pour faire des changements?
R. : Il faut voir avec le technologue qui a fait les plans et par la suite avec l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

Mme Alice Kieran :
Q. : Qu'est-ce qu'est le CRSBP ?
R. : C'est le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, appelé aussi Réseau Biblio.

Q. : Pour le colloque, peut-on envoyer des commentaires écrits ?
R. : Oui

Q. : Qui sont les membres du CCU ?
R. : Michèle Giresse, Aline Grenon, Annie Langlois, Jean Pettigrew, Gail Richardson et Louise Newbury, représentante du Conseil.

Q. : Est-ce possible que les municipalités empruntent auprès des contribuables au lieu de procéder par règlement d'emprunt?
R. : Faudrait vérifier auprès du MAMH..

Q. : Il y a trois ou quatre ans, lors d'un creusage de fossé, une partie de mon terrain a été enlevé et la borne a disparue. Il faudra que je fasse venir un arpenteur pour qu'il remettre une borne à la bonne place. Est-ce que la Municipalité payera la facture?
R. : Discussion reportée.

Q. : Deux candidats à l'élection partielle. Est-il possible de connaître leur opinion leurs objectifs sur divers sujets
R. : Denis a proposé aux deux candidats de diffuser leur texte dans la Bernache Cravant. Mais il revient aux candidats de faire leur propre promotion.

M. Guy Langelier :
C. : M. Langelier fait l'état des démarches qu'il a entreprises auprès du MTQ pour l'installation de bornes de recharge et de prises électriques aux héliports pour les véhicules électriques. Des prises électriques seraient suffisantes.
R. : Une demande sera faite auprès du MTQ dans le cadre des travaux d'agrandissement du stationnement.

Mme Hélène Dionne :
Q. : L'opération de la navette est liée à une subvention d'Emploi-été Canada, y aura-t-il quelqu'un d'engager ?
R. : Ce sera Clovis Dionne.

Q. : Est-ce que le transport sera plus que le Circuit touristique ?
R.: Ça va dépendre de la demande. Il fera le Circuit touristique, en priorité et selon sa disponibilité il s'ajustera aux autres besoins.

Q. : Est-ce que le camp de jour sera en fonction s'il n'y a pas de personnes qui appliquent pour le poste ?
R. : C'est à voir. Il y a deux types d'emploi. Un poste est financé par Emploi-Canada. Un emploi d'adjoint financé par la contri-

(suite à la page 2)

Centre de récupération

Procédure de triage pour les citoyens

À partir du 1 er juin, la procédure de triage des matières à recycler sera simplifiée pour les citoyens. Il ne sera plus nécessaire de trier chacune des matières de façon distincte sauf pour le verre et le métal. Voici donc les nouvelles consignes de triage :

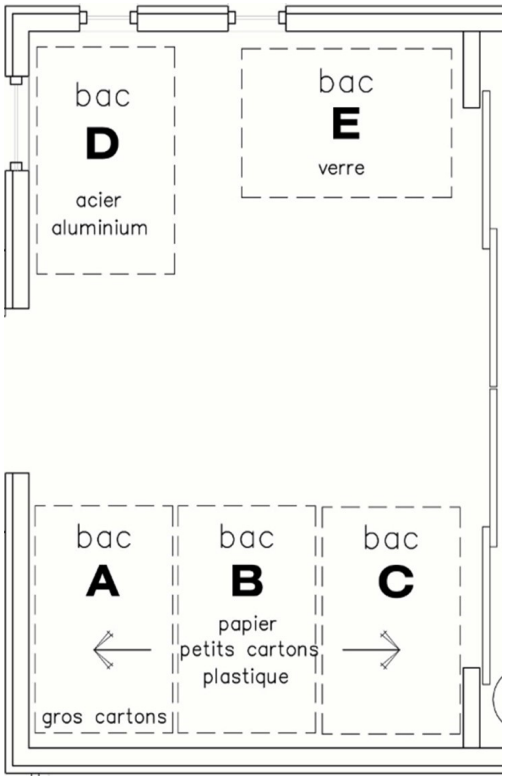

Bacs A, B et C (Papier, cartons, petits cartons et plastique) :

- **Note pour le plastique :** à déposer, de préférence dans des sacs de plastique transparents pour simplifier la manipulation par les employés du centre de récupération.
- **Note pour les cartons de grandes dimensions :** à déposer de préférence dans le Bac A pour simplifier la manipulation par les employés du centre de récupération.

Bac D (Acier et aluminium) :

- **Note pour les canettes avec consigne :** À déposer de préférence dans la boîte prévue à cet effet ou dans des sacs de plastique transparents, pour simplifier le traitement par les employés du centre de récupération.

Bac E (verre) :

- **Recyclable :** bouteilles de jus, boissons gazeuses et alcoolisées et contenant de verre tout usage pour les aliments.
- **Non-recyclable :** Verre plat (miroir et vitre), verre à boire, cristal et pyrex, porcelaine (vaisselle) et céramique. Ampoules électriques et néons.

Note importante

Nous ne récupérons que les matériaux acceptés par la Société Via. Nous vous demandons d'éviter de laisser sur place des articles qui ne sont pas acceptés dans les bacs comme les livres, la vaisselle, le verre non-recyclable, les éléments composés de plusieurs matières, les jouets, articles de cuisine, etc

Liste des matières recyclables et non-recyclables : https://societevia.com/je-recycle/matieres-recyclables

Formation obligatoire des élu(e)s

RAPPORT DE FORMATION OBLIGATOIRE DES ÉLU(E)S

Préambule
Conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (LEDMM), tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son premier mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale. Tel que stipule l'article 313 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM),* le début du mandat d'un membre du conseil commence au moment où il prête le serment.

Tous les élus municipaux doivent, dans les 30 jours de leur participation à la formation obligatoire en éthique, déclarer celle-ci au greffier ou au greffier-trésorier de la municipalité, qui en fait rapport au conseil. Cette formation doit être dispensée par un formateur ou un organisme autorisé et diffusé sur le site Internet de la Commission municipale du Québec (CMQ). La municipalité doit tenir à jour sur son site Internet la liste des élus ayant participé à la formation.

Objet
Cette formation doit notamment, en outre de tout contenu minimal obligatoire que doit fixer la CMQ, viser à susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale, favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le code d'éthique et de déontologie et permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles prévues par celui-ci. Elle doit aussi porter sur le rôle et les responsabilités des élus municipaux.

Rapport de formation

Siège	Nom de l'élu(e)	Date de début du mandat	Titre de la formation	Date(s) de la formation	Confirmation de participation reçue
Mairesse	Louise Newbury	5 octobre 2021	Resituer son rôle et des responsabilités – Éthique et déontologie des réélues et réélus	21 janvier 2022	17 février 2022
Conseiller siège # 1	Charles Méthé	18 octobre 2021	Resituer son rôle et des responsabilités – Éthique et déontologie des réélues et réélus	26 février 2022	14 mai 2022
Conseiller siège # 2	André-Pierre Contandriopoulos	12 octobre 2021			
Conseiller siège # 3	Vacant				
Conseillère siège # 4	Luce Provencher	6 octobre 2021	1- Comprendre l'organisation municipale : rôles, pouvoirs et obligations	23 février 2022	11 mai 2022
			2- Éthique et déontologie, Resituer son rôle et ses responsabilités dans l'environnement municipal	19 janvier 2022	
			3- Mesurer l'enjeu et l'impact de ses décisions	16 février 2022	
			4- Adopter la posture juste au cœur des relations publiques	2 février 2022	

Ce rapport a été déposé à la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des Sept-Douleurs tenue le 14 mai 2022.

Denis Cusson, greffier-trésorier

Élection municipale

Candidat conseiller poste 3

Bruno Fortin

Je suis arrivé à l'île en 1976 et ce fut un coup de cœur. J'y habite depuis ce temps et j'apprécie toujours la qualité de vie qui y règne.

Une formation dans le domaine maritime m'a permis de travailler en navigation durant plus de 40 ans. De plus, une formation en réseautique m'a donné l'occasion d'occuper différents emplois en informatique.

Depuis que je me suis établi à l'île, j'ai travaillé à une multitude de dossiers qui m'ont permis de prendre part à l'avancement de notre communauté :

* Conseiller municipal de 1985 à 1989;
* Cofondateur de la CPICIV;
* Cofondateur du Sentier de la bouette;
* Participation au comité pour la sauvegarde de la station du phare;
* En collaboration avec la SCOBIV, mise en valeur de la station du phare par l'organisation de camps-écoles et l'accueil de touristes;
* Cofondateur du bar la Bernache et du casse-croûte la Bécassine;
* Collaborateur pour l'obtention du 1er traversier et la mise en place de la Société Inter-Rives;
* Collaborateur pour la mise en place et l'installation du premier réseau de distribution internet sans fil sur l'île;
* Capitaine sur le traversier la Richardière;
* Gérant de l'auberge les Maisons du Phare.

Aujourd'hui je sollicite votre appui afin de mettre mes expériences professionnelles et personnelles à votre service en contribuant à la gestion des affaires municipales. Je crois en l'équité, la transparence et l'éthique, qui seront les valeurs au centre de mes actions si vous choisissez de m'élire.

Salutations et au plaisir de vous croiser sur l'île.

Bruno Fortin

forbru01@gmail.com

Candidate conseillère poste 3

Joanie Harrison

Élection municipale

JOANIE HARRISON

Je me présente Joanie, je vis sur l'île à l'année depuis quelques années. Je suis impliquée dans de multiples projets qui me tiennent à cœur. Présidente de la Corporation de la culture et des loisirs de l'île Verte (CCLIV). Je travaille présentement à la planification d'un camp de jour pour les jeunes enfants de l'Île et en collaboration avec les autres membres je travaille à une programmation d'activité pour la Fête nationale et des activités culturels qui se tiendront de façon régulière durant l'été 2022. Je suis aussi impliquée dans un comité pour la planification d'une aire de jeu derrière le centre communautaire.

Je me distingue par mon énergie, mon écoute, ma facilité d'apprentissage et de travailler en équipe, ma détermination, mon envie de m'impliquer pour ma communauté. J'ai des idées plein la tête et j'ai un grand intérêt pour les dossiers municipaux. J'assiste de façon régulière aux séances du Conseil pour me tenir au courant de l'évolution des dossiers. J'ai envie d'en faire davantage, de donner mon opinion et de m'impliquer activement dans les différents dossiers municipaux tels que :

L'environnement : Les changements climatiques provoquent de plus en plus de sinistres. Sur l'île, ils n'auront peut-être pas le même impact qu'ailleurs, mais nous devrons tout de même prévenir et nous préparer à y faire face. Je suis aussi en faveur d'un règlement sur le contrôle des pesticides que la Municipalité prépare.
La sécurité civile : Les périodes de sécheresse et les infestations d'insectes comme la tordeuse des bourgeons peuvent être néfastes pour notre territoire et rendre la forêt plus vulnérable aux incendies. **L'urbanisme :** Je considère qu'il est important de conserver et d'entretenir la beauté des paysages qui nous entourent afin de garder l'unicité de l'Île.
La gestion des matières résiduelles : Je suis d'avis que la sensibilisation, l'éducation, et la réduction des déchets à la source sont essentielles pour une bonne gestion.
L'autosuffisance : Je crois qu'on doit développer certaines méthodes pour faciliter l'approvisionnement, soit par le maraîchage, les achats regroupés ou autres méthodes à développer.
La vie sur l'île : La vie d'insulaire n'est pas toujours facile et comporte beaucoup de défis à relever. Je suis d'avis qu'il faut travailler pour améliorer le quotidien des résidents permanents de l'île pour que tous puissent y habiter dans les meilleures conditions possibles.
Une île pour les enfants : Étant maman de 5 enfants. Je comprends l'importance de développer des infrastructures, des activités et des lieux de rencontre pour favoriser la socialisation et la motricité des enfants.

Je me présente donc au poste de conseillère. Ce serait pour moi une joie et un grand défi que je suis prête à relever. J'espère pouvoir vous rencontrer pour discuter de vos attentes et de vos suggestions pour l'amélioration de notre île et de notre communauté.

J'espère pouvoir compter sur votre soutien.
N'hésitez pas à me contacter et au plaisir de vous rencontrer sur l'île.

Joanie Harrison

OFFRE D'EMPLOI : Coordonnatrice/Coordonnateur de camp de jour

Principales tâches

- Planifier, organiser et animer les activités du camp pour un groupe d'enfant sous sa responsabilité.

- Prévoir le matériel nécessaire à la réalisation des activités.

- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants sous sa responsabilité.

- Assurer la propreté des lieux et du matériel.

- Participer à des formations et à la planification.

- Exécuter toutes autres tâches connexes qui pourrait lui être confiées.

Qualités recherchées

- Aimer travailler avec les enfants.

- Avoir le sens des responsabilités, être créatif et dynamique.

- Faire preuve de maturité, d'autonomie et d'un bon jugement.

- Avoir la capacité de travailler en équipe.

Conditions de travail

- Contrat de 8 semaines entre le 20 juin et le 27 août du lundi au vendredi.

- Salaire horaire de 16,25 $ / heure

- 35h semaine

- Être disponible une fin de semaine en juin pour la formation.

- Avoir 17 ans et plus.

- Détenir un permis de conduire est un atout.

- L'employé sera logé.

Pour postuler

Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 24 mai et l'adresser à :

Corporation Culture et Loisirs de l'Ile-Verte

corpoculturelloisirs@gmail.com

6201 Chemin de l'Ile
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, G0L 1K0

OFFRE D'EMPLOI : Animateur/animatrice de camp de jour

Principales tâches

- Animer les activités du camp pour un groupe d'enfant sous sa responsabilité.

- Assister la coordinatrice avec l'organisation du matériel

- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants sous sa responsabilité

- Assurer la propreté des lieux et du matériel.

- Participer à des formations et à la planification.

- Exécuter toutes autres tâches connexes qui pourrait lui être confiées.

Qualités recherchées

- Aimer travailler avec les enfants.

- Avoir le sens des responsabilités, être créatif et dynamique.

- Faire preuve de maturité, d'autonomie et d'un bon jugement.

- Avoir la capacité de travailler en équipe.

Conditions de travail

- Contrat de 7 semaines entre le 20 juin et le 27 août.

- 14,50 $/ Heure

- Temps Partiel entre 14 h et 21 h semaine du lundi au vendredi.

- Être disponible une fin de semaine de juin pour la formation.

- Avoir 14 ans et plus

Pour postuler

Faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le 24 mai et l'adresser à :

Corporation Culture et Loisirs de l'Ile-Verte

corpoculturelloisirs@gmail.com

6201 Chemin de l'Ile
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, G0L 1K0

Avis public :
Demande de dérogation mineure de M. Daniel Melançon, 3702, chemin de l'Île, concernant l'implantation d'un bâtiment secondaire

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

Qu'une dérogation mineure au règlement de zonage peut être accordée sur le territoire de la Municipalité dans toutes les zones prévues par le règlement de zonage en vertu de son règlement No 48 Les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme ;

Que M. Daniel Melançon, ci-après nommé le requérant, a déposé le 26 avril 2022 une demande de dérogation mineure à l'article 6.11 al. 7 du Règlement de zonage (no 80-2.1) concernant l'implantation d'un bâtiment secondaire ;

Que l'article 6.11 al. 7 du Règlement de zonage (no 80-2.1) établit que «dans toutes les zones, l'espace compris à l'intérieur des marges de recul latérales d'un terrain doit être laissé libre de tout usage ou construction, sauf (...) les bâtiments complémentaires : s'il est situé à moins de 30 mètres du chemin public, tout nouveau bâtiment complémentaire doit être implanté de façon à ce que sa façade donnant sur le chemin principal n'excède pas la façade arrière du bâtiment principal, (opposée à la façade donnant sur le chemin principal)»;

Que le requérant désire que le conseil lui accorde une dérogation mineure permettant que la façade du bâtiment donnant sur le Chemin de l'Île soit alignée avec la façade du bâtiment principal qui est à moins de 15 mètres du chemin principal.;

Que le requérant affirme qu'il ne peut construire leur bâtiment à l'arrière de la maison étant donné que la configuration du terrain ne permet pas de respecter le règlement. Le respect du règlement nous obligerait à construire le bâtiment au sommet de la côte qui mène au fleuve. Comme le sol est essentiellement composé de sable il est impossible de construire à cet endroit. Ce qui lui fera subir un préjudice sérieux.

Que le requérant a acquitté les frais requis de la dite-demande ;

Que le Conseil municipal étudiera cette demande de dérogation mineure lors d'une session régulière qui se tiendra au Centre communautaire de l'Île au 6203, chemin de l'Île, le samedi 11 juin 2022 à 9 h;

Que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande ou transmettre ses observations et ses objections par écrit au directeur général avant la tenue de la séance du conseil.

DONNÉ à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, ce vingt-troisième jour de mai deux mille vingt-deux

Denis Cusson,
directeur général et
greffier-trésorier

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente :
Michèle Giresse

Membres :
Keaven-Yannick Desrochers, Aline Grenon, Annie Langlois, Jean Pettigrew, Gail Richardson

Représentante du conseil:
Louise Newbury

Corporation de la Culture et des Loisirs de l'Île Verte

Assemblée générale annuelle

Samedi 28 mai à 9 h 00

Centre communautaire de l'Île

Publication dans le Bulletin municipal

Les organismes qui veulent faire part de leurs activités peuvent faire parvenir leur communiqué à la Municipalité sous format *word* et les images en format *jpeg*. La date de tombée est le 15 de chaque mois.

Denis Cusson,

Directeur général

Bibliothèque

Le Coin des bibliophiles

Bibliothèque municipale

Coordonnatrice :

Louise Alain

Horaire régulier

Mardi

De 13 h à 15 h

Courier électronique :

biblio.douleurs@crsbp.net

Comité de la bibliothèque municipale

Membres: *Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Noëlle Sorin*

Coordonnatrice: *Louise Alain*

Conseiller responsable de la Culture et des loisirs: *Luce Provencher*

Abonnez-vous à l'infolettre de la bibliothèque

Si vous désirez être tenu au courant de toutes les activités de la bibliothèque, inscrivez-vous à l'infolettre de la bibliothèque à

biblio.douleurs@crsbp.net.

N'oubliez pas de faire parvenir votre changement d'adresse courriel lorsque cela se produit.

Merci, Michèle !

Le comité de bibliothèque remercie chaleureusement Michèle Giresse pour son appui aux activités et au développement de la bibliothèque depuis la création du comité de bibliothèque, en octobre 2016. Michèle s'est impliquée avec énergie et dévouement, veillant à ce que les services soient en adéquation avec les besoins de la population, et pour guider ses orientations et champs d'action. Elle a participé à l'élaboration de nombreuses politiques nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque et, toujours, elle apportait des idées stimulantes afin d'assurer le rayonnement culturel de la bibliothèque dans l'île. Les rencontres du Temps d'un livre, qu'elle a commencées à l'été 2017, rapprochent encore les gens autour du plaisir de la lecture.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, merci, Michèle !

Le Croque-livres

Certains.es d'entre vous auront peut-être remarqué le Croque-livres installé sur la terrasse de la gare de l'île ? Avec cet outil de diffusion culturel, l'île Verte s'inscrit maintenant dans un grand mouvement de partage de livres et montre son engagement à mobiliser la communauté et les familles autour du plaisir commun de la lecture et à accroître l'accès aux livres.

Il n'est pas nécessaire de rapporter un livre pris dans le Croque-livres puisqu'il ne s'agit pas d'un prêt mais bien d'un partage de livres. Nous vous encourageons par ailleurs à faire circuler les livres que vous y prendrez.

Merci à la Société Inter-Rives pour avoir permis la mise en place du Croque-livres. Les résidents et les touristes pourront y puiser à volonté des idées de lecture tout en savourant les agréments d'une superbe terrasse.

Activités d'été

Le programme des activités de la bibliothèque sera terminé en juin et mis en évidence sur les babillards, dans les endroits publics et les maisons qui accueillent des touristes. Notons que Roseline Vaillancourt veillera aux activités jeunesse les lundis matins, à partir du 4 juillet jusqu'au 15 août, Le Temps d'un livre présentera sept rencontres les mardis soirs, du 16 juillet au 23 août, et vous pourrez en apprendre davantage sur la vie et l'oeuvre du peintre Jean-Bernard Ouellet, entrée à l'île en septembre 1984 avec trois huskys et un congélateur à remplir ! Alain Hébert, ami et amateur de peinture, s'entretiendra avec Jean-Bernard le mercredi 5 juillet à16 heures.

Expositions

Vous pourrez admirer jusqu'à la fin juillet de magnifiques paysages de l'île peints par Jean-Bernard Ouellet. Suivra en août l'installation d'une seconde série de dessins réalisés par Gilles Carle.

Acquisitions

Quatre nouvelles acquisitions s'ajoutent à notre collection, dont deux livres pour les jeunes, *Simplissime le livre le plus facile du monde pour dessiner Astérix* et *Le Grand Livre des activités récréatives*, ainsi que deux romans de l'autrice Annie-Claude

(suite page 11)

Comité de la bibliothèque
Recrutement de nouveaux membres

Créé en août 2016, le comité de la bibliothèque a pour mandat de voir spécifiquement à la planification, à l'organisation, à la promotion et au contrôle des activités, des services et des ressources de la bibliothèque municipale.

Mandat du Comité : Le mandat du comité bibliothèque est de conseiller et de soutenir le ou la responsable de la bibliothèque dans l'exercice de ses responsabilités ; de définir les objectifs annuels et plus spécifiquement en ce qui a trait à la planification, à l'organisation, à la promotion des activités et au développement de la bibliothèque municipale.

Le comité de bibliothèque participe à la programmation d'activités et d'animations annuelle, à l'élaboration du budget et des conditions d'utilisation des ressources. Il dépose son budget au Conseil municipal à des fins d'approbation, il élabore les règles de fonctionnement de la bibliothèque ainsi qu'une politique d'achat de livres.

Personnes intéressées

Si vous êtes intéressé(e) à faire partie du comité de la bibliothèque, vous n'avez qu'à donner votre nom, vos coordonnées et vos disponibilités au bureau municipal au 6201, chemin de l'Île, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, G0L 1K0, par courriel à dg-mun_ndsd@ileverte.qc.ca, par téléphone 418-898-3451 au plus tard le mercredi 8 juin 2022 à 12 h.

Pour information :
Denis Cusson, directeur général, 418-898-3451
Louise Alain, coordonnatrice de la bibliothèque, biblio.douleurs@crsbp.net

Le Coin des bibliophiles (suite)

(suite de la page 10)

Thériault, *Quelque chose comme une odeur de printemps* et *Les Foley.*

Ressources gratuites
Le Réseau Biblio BSL offre à ses abonnées des ressources numériques gratuites et accessibles à partir du site (https://www.reseaubibliobsl.qc.ca). Il s'agit d'entrer son numéro d'abonné à 13 chiffres et son NIP (les 4 derniers chiffres du numéro d'abonné) pour accéder au vaste répertoire de ressources numériques. Vous aurez accès à un espace où s'inscrire à des cours en ligne (toutapprendre.com), à un vaste choix de livres disponibles pour le prêt numérique, à une base de données de Généalogie Québec, à la base de données du magazine *Protégez-vous* et plus encore. Si vous n'avez pas en main votre numéro d'abonné, il nous fera plaisir de vous transmettre cette information.

Demandes spéciales
En tout temps, vous pouvez transmettre vos demandes spéciales à **biblio.douleurs@crsbp.net.**

Changement des heures d'ouverture
Jusqu'au 21 juin : les mardis, de 13 h à 15 h
Du 28 juin au 31 août : les lundis, de 10 h à 12 h, et les mercredis, de 16 h à 17 h.

Louise Alain et le Comité de bibliothèque

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418-898-3451
Télécopie : 418-898-3492

Messagerie administration : mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
Comptabilité: comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com
Tourisme: *www.ileverte-tourisme.com*

Membres du conseil municipal

Mairesse : *Louise Newbury*
1-418-559-5128
lnewbury5404@gmail.com

Conseillers :
poste 1- *Charles Méthé,*
1-418-931-3158
charles_methe@hotmail.com

poste 2- *André-Pierre Contandriopoulos ,*
1-514-688-0107
apcontand@gmail.com

poste 3– vacant

poste 4 - *Luce Provencher*
1-819-690-2032
Lulu-pro@hotmail.com

Collecte des ordures

Mardi 31 mai, AM
Lundi 13 juin, AM
Mardi 28 juin, AM
Mercredi 6 juillet, PM
Mercredi 13 juillet, AM

Les sacs d'ordures ne doivent pas être déposés au chemin plus de 24 heures avant la cueillette. Les boîtes endommagées doivent impérativement être remplacées.

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 18 novembre 1874 peu après la fondation de la paroisse catholique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le 1er janvier 1874. Elle fait partie des onze municipalités regroupées au sein de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle occupe le territoire entier de ***l'Île Verte*** *dans l'Estuaire du Saint-Laurent à environ 2 kilomètres au large de la rive sud dans la région du Bas-St-Laurent.*

Son emblème floral est la ***mertensie maritime*** *et son emblème animalier est la* ***bernache cravant.***

L'accès à l'Île se fait par un traversier, le Peter-Fraser, entre mai et novembre et par hélicoptère de novembre à mai. Ces transports sont opérés par la Société des traversiers du Québec.

À votre agenda de juin 2022

Semaine du 5 juin

Mardi 7 juin, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île
Samedi 11 juin, 9 h, Séance du conseil, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 12 juin

Lundi 13 juin, AM, collecte des ordures
Mardi 14 juin, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 19 juin

Mardi 21 juin, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île
Jeudi 23 juin, 21 h, Feu de la St-Jean, Station du Phare
Vendredi 24 juin, 10 h, Activités de la Fête nationale, du Centre communautaire de l'Île à la Station du Phare

Semaine du 26 juin

Du 26 juin au 1er juillet, Les Métisseries de l'Île, au Centre communautaire et au Pavillon Lindsay
Lundi 27 juin, 10 h - 12 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île
Mardi 28 juin, AM, collecte des ordures
Mercredi 29 juin, 16 h - 17 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Expositions au Centre communautaire de l'île

Jean-Bernard Ouellet, peintre
Gilbert Delage, photographies de l'Inde

Premier quartier	Pleine lune	Dernier quartier	Nouvelle lune
7	14	20	28

Les grandes marées auront lieu du 13 au 19 juin. La plus haute marée sera le 16 juin à 5,1 m (16,8 pi)